

SIMONA SHARONI. *GENDER AND THE ISRAELI-PALESTINIAN CONFLICT : THE POLITICS OF WOMEN'S RESISTANCE* (LE SEXE ET LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN : LA POLITIQUE DE LA RÉSISTANCE DES FEMMES). SYRACUSE UNIVERSITY PRESS, 1995, 152 p.

Ce livre traite du conflit israélo-palestinien depuis 1987, sous un angle peu habituel puisqu'une femme israélienne y analyse l'interdépendance qui régit les relations entre le sexe et le conflit israélo-arabe. Simona Sharoni, activiste de la paix et solidaire des femmes palestiniennes, dévoile par la même occasion les deux mythes attachés aux femmes de la région : celui d'une femme arabe soumise et celui d'une femme israélienne qui serait l'égale de l'homme israélien. En neuf chapitres, elle expose les différentes théories sur le féminisme et l'idéologie politique en démontrant l'existence de relations étroites entre le militarisme, la violence et le sexisme – les chapitres cinq et six étant particulièrement intéressants pour qui veut connaître l'histoire des femmes juives, israéliennes et palestiniennes, dans le conflit israélo-palestinien.

C'est l'Intifada qui, semble-t-il, a ouvert aux femmes la voie d'une prise de conscience. La révolte a permis de nouer des liens de solidarité entre Palestiniennes et Israéliennes ; elle a, malgré l'asymétrie de leurs pouvoirs, suscité le dialogue. Pour Simona Sharoni, il est absurde d'entendre les autorités magnifier les femmes dans leur rôle de mère sous prétexte de sécurité nationale et de ne permettre qu'à quelques-unes (Hanana Ashrawi et Zahira Kamal, par exemple) d'agir dans le champ politique alors que celui-ci est interdit aux autres. La femme, c'est-à-dire la partie féminine d'une communauté organisée, constitue la structure sociale au même titre que la partie masculine. Elles forment un ensemble qui n'est valable que s'il est équilibré. Une paix juste et réelle au Proche-Orient ne sera pas obtenue sans cet équilibre.

SANAA OSSEIRAN

MICHAEL DUMPER. *ISLAM AND ISRAEL : MUSLIM RELIGIOUS ENDOWMENTS AND THE JEWISH STATE* (L'ISLAM ET ISRAËL : LES FONDATIONS RELIGIEUSES MUSULMANES ET L'ÉTAT JUIF). WASHINGTON, INSTITUTE FOR PALESTINE STUDIES, 1994, xi + 129 p.

Le système des waqfs, seule forme juridique connue en islam, permet la jouissance d'un bien à perpétuité. Une fois établi, le waqf devient obligatoire et irrévocable. Utilisés à des fins charitables, comme soutien au secteur public et pour empêcher la fragmentation de la propriété due aux lois de succession islamiques, les waqfs ont servi également à favoriser les ambitions politiques des souverains et élites sociales, ainsi qu'à fournir une base économique indépendante à des notables et savants religieux. En Palestine, le pouvoir social et politique de l'institution du waqf se trouvait renforcé par le contrôle qu'il exerçait sur de vastes propriétés agraires et urbaines. Compte tenu de la position centrale qu'occupe la lutte pour les territoires au sein du conflit israélo-palestinien, on constate avec surprise que pendant longtemps il n'y a pas eu d'analyse globale de la politique israélienne concernant le waqf musulman palestinien. L'ouvrage de Michael Dumper comble ce vide.

Après un résumé, bref mais précis, des principes légaux qui gouvernent le système des waqfs, Dumper examine le statut du waqf musulman palestinien durant les périodes des Ottomans et du mandat britannique. Il analyse ensuite les fluctuations de la politique israélienne envers les waqfs musulmans palestiniens en Israël, en Cisjordanie et à Gaza afin de les situer dans le contexte de l'évolution des circonstances politiques.

La fin de l'époque ottomane fut marquée par des tentatives systématiques de l'Etat pour centraliser le système des waqfs palestiniens et exercer davantage de contrôle sur leurs ressources. Ces tentatives ont été repoussées par les élites locales et sociales, qui ont joué un rôle d'intermédiaire entre l'Etat ottoman et les intérêts de la population locale. Leur médiation a conduit à une augmentation des ressources

du waqf, à un élargissement de ses fonctions, ainsi qu'au renforcement du pouvoir de ceux qui contrôlaient son administration. Par la suite, le rôle de médiateur joué par l'institution du waqf s'est accentué sous le mandat britannique. Afin de placer les institutions sous leur contrôle direct, les Britanniques créèrent le Conseil suprême musulman (*Supreme Muslim Council*), chargé de superviser l'administration des waqfs publics et des cours de justice musulmans. Malgré un certain contrôle britannique sur ses rentes et la distribution de ses biens, le Conseil disposait d'une indépendance politique et financière considérable. Ses membres étaient élus et exerçaient un contrôle relativement autonome sur un système qui rassemblait les waqfs et les cours de justice et qui disposait de ressources importantes. L'indépendance relative du Conseil, en dehors du fait qu'il était la seule instance représentative des Palestiniens reconnue par l'Etat, a fait de lui l'institution intermédiaire principale entre les autorités britanniques et la population palestinienne. De cette manière, le Conseil jouait un rôle politique majeur dans la lutte nationale palestinienne ; ses activités couvraient tous les domaines, à commencer par les tentatives visant à empêcher les ventes de terres à des sionistes. Il apporta également un soutien actif à la Révolte de 1936.

Dumper, retraçant ensuite la dégradation progressive du rôle des waqfs sous le régime israélien, décrit les différentes manières dont Israël a essayé de coopter les dirigeants religieux soutenus par le waqf ; il cherche à déterminer dans quelle mesure Israël a réussi à intégrer l'administration des waqfs dans la bureaucratie étatique et rend compte des stratégies israéliennes – en Israël, en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem – ayant pour objectif de s'appropriier et contrôler leurs ressources. Afin de justifier ses revendications pour une nationalité et une intégrité territoriale, l'objectif principal de l'Etat israélien a été l'acquisition de terres, un moyen pour atteindre cet objectif étant indiscutablement les waqfs. Cependant, cette politique visait un deuxième objectif :

saper et entraver les aspirations nationales des Palestiniens et refuser à leurs institutions représentatives (y compris le waqf) tout rôle de médiateur, susceptible de défier les objectifs politiques exclusifs de l'Etat israélien. L'auteur démontre, documents à l'appui, les différentes méthodes que l'Etat israélien a employées ici ou là afin d'atteindre son double objectif : acquérir les terres du waqf et saper son rôle de médiateur. Dumper, après avoir dépouillé et vérifié les statistiques se rapportant aux terres du waqf au début du siècle, conclut qu'elles représentaient entre 13 et 15 % de la totalité des surfaces agraires.

En revanche, en 1948, moins de 10 % des terres occupées par Israël appartenaient à des juifs.

Peu après la fondation de l'Etat d'Israël, le contrôle de la propriété du waqf a été partagé entre le « *Custodian of the Absentee Property* » (Gestionnaire des biens des absents) et le ministère des Affaires religieuses. L'administration du waqf a été incorporée dans la bureaucratie de l'Etat et gérée par des administrateurs officiels désignés par celui-ci. En 1965, le gouvernement israélien nomma plusieurs conseils d'administration ayant le pouvoir de gérer, de vendre et de disposer de la propriété du waqf. Dumper montre comment cette apparente concession à la communauté musulmane a effectivement été annulée par une politique qui parcellisait le waqf et restreignait les possibilités de dépenser ses revenus, ainsi que par la réputation douteuse des membres de ces conseils d'administration au service de l'idéologie sioniste. La législation sur le waqf élaborée par l'Etat israélien n'était rien d'autre qu'une fiction légale visant à fournir un masque de légalité et de légitimité islamique à la confiscation et l'expropriation des ressources musulmanes – dont le Fonds national juif était le premier bénéficiaire.

Dumper oppose la situation en Israël à celle de la Cisjordanie où le système du waqf, dont les ressources étaient considérables, a pu jouir d'une direction cohérente et d'une administration autonome. Il précise que le waqf cisjordanien, s'il disposait d'un pouvoir de médiation entre Israéliens et Palestiniens, n'a

cependant pas utilisé ce pouvoir, en raison de ses liens structurels avec l'administration des Awqaf jordanienne. Le contrôle central qu'exerçait Amman a restreint au minimum les contacts directs entre le waqf cisjordanien et Israël, diminuant ainsi le rôle politique du système sans pour autant le marginaliser complètement. A Gaza, en revanche, le waqf – ses dirigeants étaient recrutés par cooptation israélienne, ses ressources étaient négligeables et son administration dépendait d'Israël en raison du soutien financé caché qu'elle en recevait – était complètement marginalisé.

L'auteur étudie également le cas de Jérusalem-Est où le gouvernement civil et l'occupation militaire convergeaient. Bien que Jérusalem-Est soit intégré dans la municipalité de Jérusalem-Ouest, le waqf de Jérusalem restait sous la juridiction du ministère de la Défense. Plutôt que de traiter la propriété du waqf en tant que bien annexé et la placer sous le contrôle du *Custodian of the Absentee Property* ou du ministère des Affaires religieuses, elle était traitée en tant que bien occupé. En même temps, Israël refusait de reconnaître l'autorité de l'administration du waqf, l'empêchant ainsi de jouer un rôle de médiateur ou de devenir une institution politique représentative. Dumper explique le manque de clarté de la politique israélienne envers le waqf de Jérusalem-Est par le statut unique que Jérusalem occupe dans l'islam, par la force de ses dirigeants, par la solidité de ses fondements institutionnels, ainsi que par le soutien financier continu qu'il recevait de Jordanie. Afin d'établir sa domination militaire, politique et culturelle sur la ville, Israël ne pouvait plus utiliser la Loi sur la propriété des absents et était obligé de compter sur l'expropriation directe.

Le méticuleux travail de recherches historiques mené par Dumper fait de *Islam and Israel* un livre rigoureux qui apporte sur l'histoire d'aujourd'hui un éclairage indispensable.

AHMAD S. DALLAL

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR NICOLA HAHN